

PROJET PEDAGOGIQUE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DE CHARTRES METROPOLE situé à Saint Léger des Aubées



Année 2021/2022

SOMMAIRE

○ Présentation du territoire et du projet enfance jeunesse	p 3
○ Présentation de l'ADPEP 28 et du projet éducatif	p 7
○ Présentation générale de la structure :	
○ Capacité d'accueil	p 9
○ Période d'ouverture	p 9
○ Plan d'évacuation en cas d'incendie	p 11
○ Descriptif des locaux	p 12
○ Etat des lieux : Diagnostic	p 13
○ Caractéristiques locales	p 13
○ Caractéristiques familles	p 14
○ Caractéristiques du public accueilli	p 15
○ Les rôles de chacun	p 16
○ Informations diverses	p 17
○ Présentation de l'équipe	p 19
○ Journée type mercredi et vacances	p 20
○ L'accueil périscolaire	p 21
○ Les objectifs	p 22
○ Nos partenaires	p 26
○ Filles/garçons	p 27
○ Le bien-être de chaque enfant	p 28
○ L'enfant acteur de ses loisirs	p 29
○ Code de bonne conduite de l'animateur	p 30

Présentation Chartres Métropole

Au 1^{er} Janvier 2000, apparaît la première communauté d'agglomération, actant la disparition du district de Chartres. Elle comprenait 7 communes : Champhol, Chartres, Le Coudray, Lèves, Lucé, Luisant et Mainvilliers, et comptait 90 000 habitants. Le 20 février 2004 fut adopté le nom « Chartres métropole ».

Le 1^{er} janvier 2011 eu lieu la fusion entre Chartres métropole et les communautés de communes de l' « Orée de Chartres » et du « Val de l'Eure ». La nouvelle agglomération passa, alors, à 32 communes et environ 112 000 habitants.

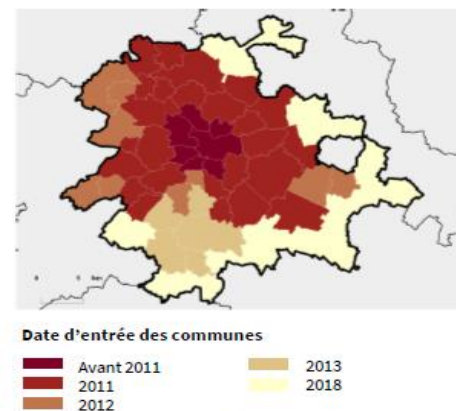
Le 1^{er} janvier 2012, les communes de Barjouville, Dangers, Francourville, Mittainvilliers, Saint-Aubin-des-Bois, Thivars, Vérigny et Voise ont adhéré à Chartres métropole. Le 1^{er} mars 2012, Chauffours et Ollé les rejoignaient, portant le nombre de communes à 42, pour 118 000 habitants. Le 1^{er} janvier 2013, la fusion avec la communauté de communes du Bois Gueslin fût actée. Chartres métropole compte donc désormais 47 communes pour 125 000 habitants.

Au 1^{er} janvier 2018, 20 nouvelles communes rejoignent Chartres métropole, à savoir : Alonnes, Boisville-la-Saint-Père, Boncé, Bouglainval, Champseru, Chartainvilliers, Denonville, Ermenonville-la-Grande, Houx, Maintenon, Meslay-le-Vidame, Moinville-la-Jeulin, Oinville-sous-Auneau, Roinville-sous-Auneau, Saint-Léger-des-Aubées, Sandarville, Santeuil, Theuville-Pézy, Umpeau et Vitray-en-Beauce.

Le principe qui prévaut consiste à définir les limites de l'agglomération via un périmètre de 20 kilomètres autour de la Cathédrale de Chartres, jusqu'à leur église.

La Communauté d'Agglomération Chartres métropole compte 66 communes pour 144 000 habitants, soit le tiers du département d'Eure-et-Loir, qui en compte 435 000 habitants.

Chartres Métropole :



Source : Open Street Map et wikipedia

La compétence « enfance jeunesse » est de la responsabilité de la communauté d'agglomération Chartres Métropole, concernant le périscolaire (mercredis) et l'extrascolaire (vacances). Le territoire est doté de 11 accueils de loisirs élémentaires repartis sur l'ensemble de l'agglomération et 3 espaces jeunes ouvert durant les vacances.

Lieux d'implantation des Accueils de loisirs



Lieux d'implantation des Espaces jeunes



Des camps élémentaires sont également proposés chaque année au mois de juillet exclusivement.

Une délégation de service public est en cours depuis le 01 septembre 2021 jusqu'au 31 août 2026. C'est l'association départementale PEP 28 assure l'organisation et le suivi des actions enfance jeunesse. Afin d'assurer ce suivi, 2,7 E.T.P de coordinateurs enfance jeunesse sont actuellement en poste.

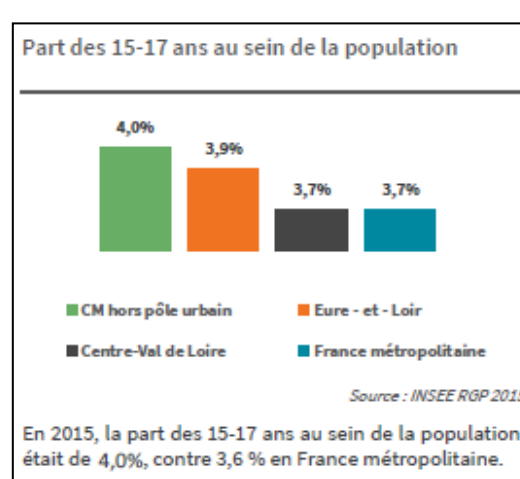
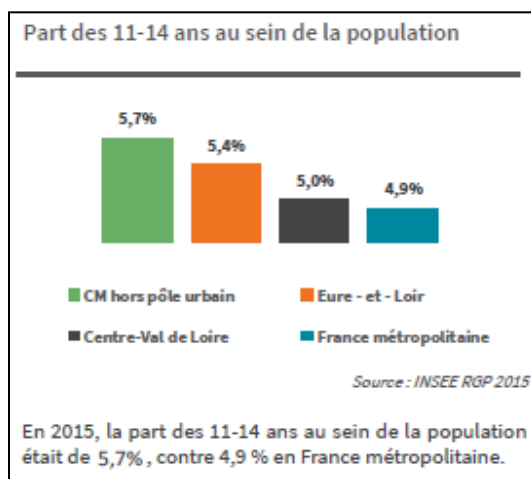
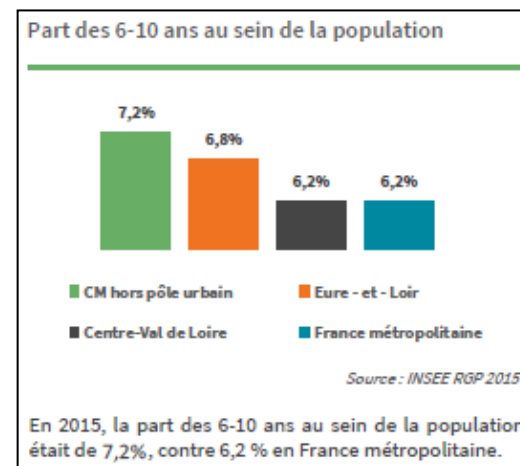
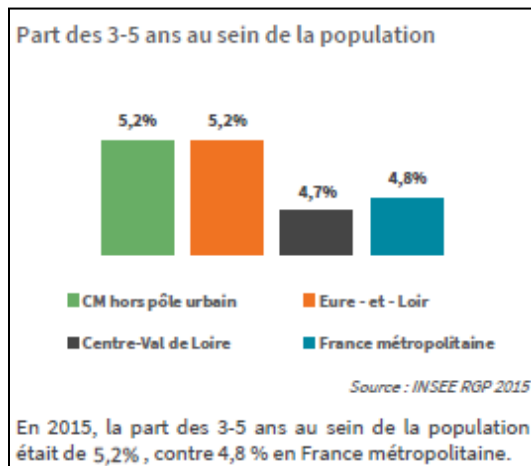
L'ensemble des actions sont habilitées par la SDJESVA d'Eure et Loir et cofinancé par la CAF d'Eure et Loir. Un contrat enfant jeunesse a été défini pour 4 années (2019 à 2022) afin de répondre aux besoins recensés et spécifiquement importants des familles périurbaines de Chartres métropole.

A l'heure actuelle, les objectifs sont définis suite au diagnostic « Enfance Jeunesse » réalisé courant 2019 par Ithéa conseil.

La démarche du diagnostic a pour vocation à analyser l'offre existante en matière d'accueil des enfants et les adaptations nécessaires aux besoins locaux. Le diagnostic permettra de servir le CEJ en vue de : favoriser le développement et optimiser l'offre d'accueil, et de contribuer à l'épanouissement de la jeunesse du territoire et à leur intégration dans la société par les actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation pour les plus grands. Le diagnostic s'inscrit dans un contexte territorial particulier en raison de l'arrivée récente de 20 nouvelles communes.

Les principaux constats notables sont les suivants :

- **Un territoire jeune dont les niveaux d'évolution sont modérés et différenciés selon les territoires** (une population jeune en proportion plus importante qu'ailleurs (3/5 ans et 6/10 ans), des territoires les plus excentrés du pôle urbain apparaissant au sein des cartes comme territoires les plus jeunes de Chartres Métropole, des effectifs scolaires qui restent globalement stables, avec une tendance qui devrait se poursuivre dans les années à venir)
- **Un territoire avec de nombreux jeunes, se retrouvant progressivement moins présents à l'entrée dans l'âge adulte** (une proportion remarquablement élevée de jeunes de 11 à 17 ans, une partie ouest de Chartres métropole plus jeune en proportion que le reste du territoire, un phénomène de départs au moment de l'entrée dans l'âge adulte, en lien avec l'absence d'offre de formation en milieu rural)
- **Des jeunes qui pratiquent différentes activités (sport en premier lieu)** (avec des déplacements qui s'opèrent très majoritairement par les parents, plusieurs thématiques qui intéressent les jeunes : animaux, environnement, égalité homme/femme, pauvreté,)



Source : Diagnostic Enfance Jeunesse Ithéa Conseil – Mai 2019

Qu'est-ce qu'un accueil de loisirs

L'accueil de loisirs est un lieu d'épanouissement, d'apprentissage et de socialisation pour les enfants. C'est un lieu de vie, de rencontre et de convivialité organisé autour des besoins de l'enfant pour lui permettre de découvrir, d'expérimenter et surtout de s'amuser ! En effet, l'accueil de loisirs est un espace de détente pendant lequel l'enfant s'épanouit grâce aux activités riches et diversifiées, tout cela en respectant sa sécurité physique, morale et affective. Il trouvera ainsi le plaisir de jouer, de découvrir et de partager des expériences enrichissantes, mais aussi de retrouver ses amis. Les journées permettront aux enfants en de multiples occasions de se conduire de façon autonome tout en ayant en encadrement sécurisé. L'équipe pédagogique l'accompagnera dans la construction de ses temps de loisirs. Les activités du temps libre (temps non scolaire ou en dehors du cadre familial) sont une composante importante dans l'éducation. Elles contribuent largement au développement de la personne et en même temps à la formation des citoyens ; car c'est un endroit où l'enfant doit apprendre à vivre en collectivité, ce qui suppose des droits mais également des devoirs auxquels chacun doit adhérer. Enfin, c'est un lieu qui doit s'adapter à la diversité des situations et aux réalités de l'environnement (humain, financier, matériel, etc...)

Pourquoi un projet pédagogique ?

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants extérieurs, les parents et les enfants sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'année. Il est élaboré dans un premier temps par le directeur de l'accueil, puis dans un second temps, redéfini avec l'équipe. Il précise les objectifs pédagogiques de la structure, en lien avec le projet éducatif de la Communauté de Communes et le projet éducatif des PEP. Ce projet est spécifique à chaque ALSH, il est le résultat des orientations éducatives mises en œuvre par l'équipe. Par conséquent, il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il sert également de référence pour répondre précisément à toutes les questions concernant l'organisation et le déroulement des différents temps d'accueil. Les objectifs pédagogiques, les moyens humains et matériels devront figurer dans le projet. Contrairement au projet éducatif, le projet pédagogique sera spécifique à un temps donné, à un moment donné, à une équipe donnée. Enfin, le projet doit vivre tout au long de l'année. Il sera utile à des instants T, pour faire le point du travail de l'équipe, vérifier qu'il n'y a pas d'écart important entre ce que l'équipe avait prévu de faire et ce qui se passe sur le terrain. Il doit être consultable facilement par tous les acteurs présents ou fréquentant la structure. Il sera également utile pour permettre à l'équipe d'évaluer son action, que ce soit pendant ou après le temps d'accueil. Il permettra alors de vérifier si les moyens mis en place étaient les mieux pour tendre vers les objectifs fixés.

PRESENTATION DE L'ADPEP 28 ET DU PROJET EDUCATIF

Un peu d'histoire ...



Guerre 1914/ 1918

La première guerre mondiale fait en France plus d'un million d'orphelins de père. Ce drame humain fait naître la précarité économique puisqu'il laisse les veuves sans ressource. Cependant par manque de revenus ou suite à des remariages, les enfants sont placés chez des membres de la famille. Surviennent alors des bouleversements familiaux.

1919

Le mouvement PEP est en 1919 **reconnu d'utilité publique**. (Assume une mission qui incombe à l'Etat, en contrepartie d'aides financières ou autres). Il est à noter que les PEP sont laïcs.

1947

L'association, soutenue par Mr Villin, Inspecteur d'Académie, acquiert, avec des fonds réunis par souscription par les coopératives scolaires et les instituteurs, le premier centre de vacances à Cadéac.

2010

L'ADPEP 28 **fait l'acquisition** de bâtiments pour son siège social et administratif, ces derniers se situent au 83 rue de Fresnay 28000 Chartres.
02.37.88.14.14

1910 - 1920 - 1930 - 1940 - 1950 - 1960 - 1970 - 1980 - 1990 - 2000 - 2010 - ...

1917

La société, sensibilisée par un **élan de solidarité**, amène les corps de métiers à créer des formes « d'**orphelinat** industriel ». De même au sein des écoles publiques, des collectes ou des dons en nature sont organisés pour soutenir l'action de nouvelles associations.

Ces mouvements gagnent en importance jusqu'en 1917 ; le principe de **solidarité nationale** oblige la France à réparer les conséquences de la guerre. Le **statut de pupille de la nation** est ainsi créé, permettant de soutenir les pupilles sur un plan **matériel et éducatif**.

Dans un souci d'efficacité l'office national des pupilles se déploie en départements. Ainsi les PEP 28 (Pupilles de l'Enseignement Public) sont une émanation directe des pupilles de la nation

20 juin 1926

Déclaration en Préfecture de l'ADPEP 28.

L'ADPEP 28 est agréée par la fédération générale des PEP.

1966

L'association prend la direction des actions menées vers les enfants handicapés et crée plusieurs centres : l'IME à Mainvilliers, les CMPP de Chartres et de Dreux, l'IME de Nogent-le-Rotrou.

Elle gère actuellement huit établissements médico-sociaux.

2017,...

A ce jour, **trois domaines d'activités** sont gérés par l'association :

-Politiques Sociales, Médico-sociales et de Santé (PSM2S) (SESSAD, DAME, CMPP, ESAT, SAPAAD et ITEP)

-Politique Educatives, Sociales de Proximité (PESP) : PIF, Petite Enfance, Centres Sociaux, ALSH (44) et Espaces Jeunes (8)

-Politique Educatives Vacances Loisirs Culture (PEVLC) : séjours et classes de découvertes

UN PROJET EDUCATIF FORT, DES TEMPS DE LOISIRS POUR REpondre AUX ATTENTES DES JEUNES ET DE LEURS PARENTS :

Le projet éducatif privilégie plusieurs axes :

- Apprendre à vivre ensemble
- S'enrichir d'expériences nouvelles, culturelles et sportives ou scientifiques
- Accéder à plus d'autonomie
- Favoriser des initiatives individuelles
- Participer à des projets collectifs
- Créer et développer l'accompagnement à la scolarité et l'aide à la parentalité
- Comprendre l'environnement pour le respecter

Des accueils adaptés

Association reconnue d'utilité publique, les PEP défendent le droit aux loisirs et s'emploient à proposer des accueils de qualité au plus juste prix, offrant toutes les garanties et autorisations nécessaires.

Des possibilités pour tous

Avec plus de 150 sites en France et à l'étranger et des centaines de séjours, les PEP répondent à la demande et aux besoins de chacun : enfants, familles, collectivités territoriales.

Des activités multiples et enrichissantes

Alliées à une vie quotidienne de qualité, les activités répondent aux valeurs de laïcité, de citoyenneté et de solidarité des PEP. L'accueil de loisirs PEP est un lieu d'épanouissement personnel, de créativité, de socialisation auquel tous les enfants ont droit, quelles que soient leurs origines sociales, culturelles ou religieuses.

UN PROJET PARTAGE :

Avec les jeunes et les familles

La diversité des enfants et jeunes accueillis est un facteur d'enrichissement du groupe. L'épanouissement de chacun est favorisé. Les relations avec les familles sont indispensables (présentation de la structure, inscription, information, contact quotidien, enquêtes de satisfaction, rencontres autour des réalisations des enfants et des jeunes...).

Avec les équipes

L'organisation des accueils est confiée par les associations départementales PEP à des équipes d'animation, placées sous la responsabilité de directeurs qui en sont garants. Chaque équipe adhère au projet éducatif, élabore et met en œuvre un projet pédagogique dans le cadre de ce projet éducatif. Chacun est un acteur de l'économie sociale et de l'éducation populaire.

- Equipe de Direction : Le directeur est le mandataire et le représentant des PEP, dont il défend les valeurs et les intérêts. Il est le garant du bon déroulement du séjour et de la mise en œuvre et de l'exécution du projet pédagogique. Il est le gestionnaire de l'équipe et participe à la formation des animateurs. Il assure les relations avec les familles.
- Equipe d'Animation : Répondant aux conditions réglementaires actuelles, elle est associée à la réalisation du projet pédagogique à travers l'élaboration et la réalisation d'un projet d'animation. Les animateurs sont responsables de la sécurité physique, morale et affective des mineurs accueillis.

Avec les partenaires

Les temps éducatifs que vit l'enfant s'inscrivent dans une logique de complémentarité (éducation « partagée ») dont chacun, parents, enseignants, cadres éducatifs, associations... est responsable et auxquels tous doivent contribuer.

Avec les personnes en situation de handicap

Les PEP s'engagent à favoriser l'intégration dans les accueils de loisirs des personnes handicapées, à assurer à ses équipes une formation spécifique à l'accueil de la personne handicapée, à informer tout futur intervenant que l'organisme est signataire de la charte de déontologie sur l'accueil des personnes en situation de handicap, à réunir les conditions optimales et à organiser des réunions de concertation pour un bon déroulement du séjour de ces personnes.

PRESENTATION GENERALE DE LA STRUCTURE

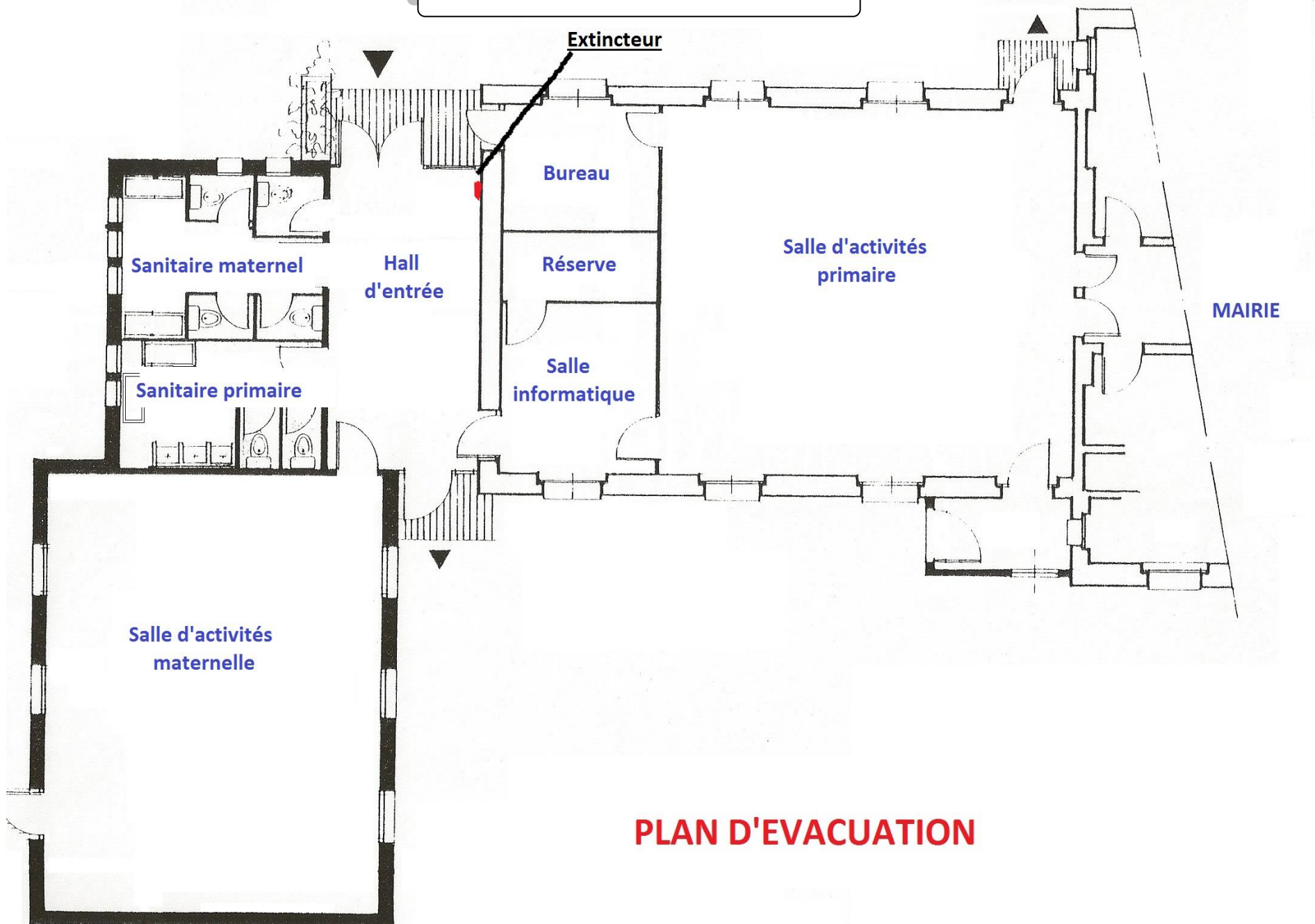
Nom de la structure	ALSH
Adresse	2 rue neuve 28700 Saint Léger des Aubées
Téléphone fixe et/ou	02.37.35.20.74 ou 06.17.06.87.16
Fax	/
Mail	alsh.saintleger@pep28.asso.fr
Horaires d'ouverture	Périscolaire : 7h/8h25 et 16h/19h (transport en car SIVOS) Mercredis et Vacances : 7h/19h



Capacités d'accueil	Nombre de 3-5 ans	Nombre de 6-11 ans	Nombre de 12-17 ans	Total
Mercredi	16	24	0	40
Périscolaire	10	14	0	24



Plan des locaux



Descriptif des locaux

Hall d'entrée :

Les enfants maternels et élémentaires sont accueillis dans l'entrée principale. Pas plus de 2 familles en même temps afin de garder la distanciation.

Sachant que les familles ne rentrent pas dans les locaux, un Paper board a été installé à l'extérieur afin de les informer sur le planning d'animation et autre.

Les enfants sont pris en charge par une animatrice et dirigés vers les sanitaires pour un lavage de mains. Ils déposent leurs vêtements sur des portes manteaux nominatifs.

Les toilettes :

Les toilettes filles et les toilettes garçons sont équipés de marchepieds pour atteindre sans difficulté les robinets et des rehausseurs pour les toilettes. Des consignes sanitaires sont affichées pour le lavage des mains.

Le savon et l'essuie-mains sont fournis en distributeur.

Les toilettes handicapées :

Une armoire à pharmacie pour le stock des produits et les PAI (étiquetés et nominatifs) se trouve dans ses toilettes. En parallèle, sur une étagère nous avons disposé 2 trousse de secours pour les sorties ainsi que les glacières pour les pique-nique.

Une grande armoire pour les produits d'entretien se trouve également dans ses toilettes. (Fermée avec un cadenas).

La salle des 3-5 ans :

Grâce à un aménagement spécifique, nous avons favorisé une circulation fluide des enfants entre les différents coins de jeux.

Des meubles bas ont été choisis afin de faciliter la prise de jeux par les enfants. Il est de même pour le matériel à dessin. Un étiquetage en image permet un meilleur rangement et un meilleur repérage par les enfants.

Une table sans chaise a été rajoutée afin de proposer aux enfants un support supplémentaire pour jouer.

Tout une armoire est consacrée au linge, dit de maison (draps, couverture) ainsi que pour les produits d'hygiène (mouchoirs, lingettes).

La salle se transforme de 13h à 15h en salle de sieste. On y installe les lits nominatifs et chaque enfant a sa barquette pour y déposer ses affaires personnelles.

Les draps et couvertures sont lavés en machine à chaque période pour les mercredis et à chaque fin de semaine pour les vacances.

La salle des 6-11 ans :

Tout un coin cocooning avec canapés et plantes vertes a été installé pour permettre à chacun de pouvoir se poser pour discuter, lire ou écouter de la musique quand il en a envie. Cet endroit nous permet également d'y faire un point de fonctionnement tous les mercredis après le déjeuner.

Le rangement des jeux est facilité par de nombreuses étagères ce qui permet d'avoir une autonomie dans le choix et la prise de jeux.

Un grand espace sans mobilier permet de favoriser plus les jeux au sol (construction, voiture...).

La salle de restauration :

La salle de restauration se trouve à côté de l'ALSH (juste une petite cour à traverser).

Locaux adaptés à la restauration et dédiés uniquement pour cela.

Tout le mobilier de cuisine et de rangement a été changé par Chartres Métropole par des équipements en inox, aux normes en vigueur.

Nous avons un partenariat avec la Société Yvelines Restauration.

L'extérieur :

Une grande cour fermée entoure, pour moitié, les locaux. Un préau permet de ranger les jeux d'extérieurs.

La cour a un accès direct avec le city parc. Bel atout qui favorise tous les jeux de plein air et d'équipe.

Etat des lieux : Diagnostic

Caractéristiques locales

- Petit village de 270 habitants.
- Situé à 21 km de Chartres et Rambouillet
- Villes voisines : Auneau, Béville le Comte
- Structure dans l'ancienne école. Locaux dédiés à l'ALSH et à un RAM (1 mardi/mois).
- Locaux suffisants pour répondre aux besoins périscolaire et mercredis/vacances (sauf depuis septembre 2021).
- Salles spacieuses, lumineuses et très fonctionnelles. Chartres Métropole a donné les moyens pour acquérir des équipements et matériel de qualité pour un meilleur fonctionnement.
- Cela permet d'avoir une valeur ajoutée à notre centre.

Les atouts

- Structure en milieu rural : espaces verts, bois
- Au cœur du village, près de la Mairie
- Le Centre se trouve sur la route du travail de la plupart des familles.
- L'amplitude horaire de l'accueil (12h) le rend particulièrement attractif pour certaines familles.
- Utilisation des ressources du territoire (la campagne, bibliothèques locales et artisans locaux)

Les faiblesses

- Structure se trouvant à 25 km des infrastructures culturelles, sportives et artistiques.
- Demande de car systématiquement et coût élevé
 - Frein qui touche les enfants car ils sont demandeurs d'activités culturelles et sportives.
 - Frein sur l'ouverture extérieure (milieu urbain)
 - Frein sur l'ouverture d'esprit et la rencontre avec les autres.

Caractéristiques des familles

- Les parents travaillent pour la majorité assez loin (Chartres, Rambouillet, Paris)
- Les familles résident principalement à Denonville, Saint Léger des Aubées, Moinville la Jeulin, Santeuil, Voise, Ouarville et Boisville le Saint Père.
- Quelques familles monoparentales
- Les familles qui fréquentent l'ALSH sur les mercredis et les vacances scolaires sont à 90 % les mêmes qu'en périscolaire.

Les attentes

- En terme d'accueil : un moyen de garde avant tout.
- En terme d'activités : sont de plus en plus demandeurs d'activités culturelles, artistiques ou sportives.
- Ont une certaine exigence au niveau des apprentissages, de la découverte

Les ressentis

- Les familles ont besoin que l'on apporte à leurs enfants de nombreuses activités diverse et variées.
- Certains enfants n'ont pas accès à l'art et à la culture
- Des enfants qui restent souvent devant les écrans à la maison.
- Pour certains, très peu de sorties culturelles.

Public accueilli

- Enfants âgés de 3 à 11 ans.
- 2 tranches d'âges : 3/5 ans et 6/11 ans
- Très peu de 9/11 ans
- Certains enfants arrivent tôt et repartent tard.
- 40% des enfants fréquentent une Association sportive, culturelle ou artistique.
- Les enfants fréquentent 2 écoles principalement : Béville le Comte et Denonville.
- Les enfants se connaissent pratiquement tous.

Les 3 /5 ans

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Apprentissage psychomoteur
- Développements de tous les sens
- Ils découvrent leur corps
- Ils apprennent à évoluer dans l'espace
- Ils sont peu autonomes
- Ils élargissent progressivement leur palette de connaissances
- Ils s'initient à la vie tout simplement

Les 6/11 ans

- Continuité dans les apprentissages
- La vie en collectivité est plus facile
- Ils sont dans une démarche d'autonomie
- Se positionnent dans le groupe
- Analysent leur environnement dans lequel ils évoluent
- La collectivité semble pesée un peu aux plus âgés (les 9/11 ans)

LES ROLES DE CHACUN

LE DIRECTEUR :

- Informations, relations avec familles, inscriptions et réception des règlements des familles
- Projet pédagogique élaboré avec l'équipe d'animation
- Evaluation des objectifs
- Bilan quotidien avec les animateurs
- Bilan pour les organisateurs : PEP28 / CCPEIDF
- Documents administratifs
- Responsabilité de tous les enfants de l'accueil de loisirs, de l'organisation et du suivi pédagogique
- Recrutement et remplacement du personnel
- Réunions de préparation, formation, d'information et de travail organisées par les PEP et / ou la CCPEIDF
- Réservations des transports, repas, halle des sports, activités, ...
- Réservation des activités spécifiques (intervenants, sorties,)
- Suivi des stagiaires BAFA – Emploi d'avenir
- Aménagement et entretien du centre de loisirs
- Infirmerie et suivi des enfants
- Budgétisation et suivi budgétaire (inventaires, achats,)

L'ANIMATEUR :

- Accueil des enfants et parents
- Participe à l'élaboration du Projet pédagogique élaboré en équipe
- Réfléchi et réalise sur Projet d'animation
- Participe à l'évaluation des objectifs
- Propose son planning d'activités (Choix, préparation, animation et bilan)
- Responsable du groupe d'enfants dont l'animateur à la charge
- Participe activement à la vie quotidienne
- Rangement et nettoyage de ses activités et du centre
- Elabore ses fiches d'achat matériel

LE PERSONNEL DE SERVICE :

Une personne est employée par la communauté de communes, hors mercredis et vacances par les PEP28, pour faire la chauffe des plats à la cantine le midi et cette personne entretient les locaux du centre tous les jours de la semaine en fin de journée.
(Lavage des sols et des sanitaires, vaisselle à la cantine, mais pas le service du midi, ce dernier est assuré par les animateurs).

INFORMATIONS DIVERSES

LA SECURITE : Procédures de l'exercice d'évacuation, interdictions, pharmacie :

Un exercice d'évacuation au minimum sera fait par an.

Une pharmacie murale est installée à l'entrée de la pièce principale et 3 sacoches à pharmacie sont à la disposition des animateurs lors de leurs différents déplacements à l'extérieur du centre.

Les interdictions de fumée à l'intérieur des locaux sont affichées et en vigueur.

LE SOMMEIL, LE TEMPS CALME :

Le dortoir est à la disposition du centre pour la sieste des plus petits et un coin calme est aménagé dans le centre loisirs pour que chacun puisse se mettre au calme lors de la journée.

LES TRANSPORTS :

Des devis seront demandés auprès des sociétés de transports mais depuis l'année dernière Transcol 28 répond le plus souvent à nos attentes tant au niveau sécurité qu'au niveau des tarifs proposés.

LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES, AVEC LES ENFANTS :

Les familles recevront un planning détaillé des ateliers, des activités, des sorties prévues.

Chaque jour les animateurs seront à l'écoute, les problèmes particuliers seront abordés par la directrice et si besoin est en équipe.

Des temps de bilans seront organisés pour les enfants, et un questionnaire de satisfaction sera remis aux familles, de façon à ce que les enfants et leurs parents puissent y répondre.

L'HYGIENE ALIMENTAIRE ET LES REPAS :

Lorsque sur leur temps de travail les Animateurs ou le Directeur sont amenés à prendre leur repas avec les enfants ou les jeunes, il s'agit d'un temps pédagogique à part entière.

Par conséquent, le coût de leur repas sera pris en charge par l'Association (il ne peut alors s'agir d'un avantage en nature).

L'hygiène est un aspect important de la vie en accueil de loisirs, parce que c'est un facteur de santé, de bien-être et d'éducation.

Des activités de sensibilisation à l'environnement et à l'hygiène permettront l'acquisition d'habitudes liées au respect du monde qui les entoure.

LES PARTENAIRES :

- DJESVA 28
- CAF 28
- Commune Saint Léger des Aubées
- Comité des Fêtes de Saint Léger des Aubées
- Bibliothèque de Béville le Comte
- Médiathèque d'Auneau
- Photographe professionnel
- Conteuse professionnelle
- Professeur de Zumba

PRESENTATION DE L'EQUIPE MERCREDIS/VACANCES

Nom	Prénom	Age	Qualification (diplôme obtenu)	Fonction (Directeur, Animateur, Personnel de service, Chauffeur...)	Statut : CDI, CDD, CEE, Stagiaire, Intervenant, au pair, Mise à disposition	Périodes	Groupe d'âge attribué	Ancienneté (aux PEP)	Durée hebdomadaire de travail (voir grille d'annualisation de la personne)
HOUVET	Corinne	54	BEATEP Activité sociale et vie locale	Directrice	Salariée Mairie mise à disposition	02/09/21 au 07/07/22	6/11 ans	+ 20 ans	35h
CRINIER	Elina	43	CAP Petite Enfance	Animatrice	CDI	02/09/21 au 07/07/22	3/5 ans	2 ans	19,90h
JARDRY	Yvan	21	BPJEPS Spécialité éducateur Sportif	Animateur	CDD	02/09/21 au 07/07/22	6/11 ans	2 mois	35,03h
DAUBRESSE	Angélique	31	BAFA	Animatrice	CDD	02/09/21 au 07/07/22	6/11 ans	2 mois	24,13h
LAVAIL	Salomé	23	BAFA Stagiaire	Animatrice	CDD	02/09/21 au 07/07/22	3/5 ans	2 mois	26,64 h
MONNIER	Nathalie	47		Agent de service	CDD	02/09/21 au 07/07/22		2 mois	18,51 h

Journée type Mercredi /Vacances

Horaires			Activités
7h	→	9h15	Accueil échelonné des enfants et familles. L'accueil est important, il fait le lien entre la maison et le centre. Promouvoir la confiance, la convivialité, la sécurité et le respect de chacun. Pointage et arrivée échelonnée des animateurs. Proposition d'activités de jeux calmes, musique, lecture, ect car c'est un moment où l'enfant a besoin de calme mais aussi d'autonomie.
9h15	→	9h30	Rangement des ateliers jeux sur musique pour les maternels/Passages aux toilettes. Appel des enfants. Proposition d'une collation : 1 gâteau ou fruits ou petits suisse avec 1 verre d'eau. Echanges.
9h30	→	10h	Eveil corporel : Chorégraphie ou chansons à gestes.
10h	→	11h30	Proposition d'activités de qualité suivant les compétences et le projet d'animation de l'équipe. Les enfants auront toujours plusieurs choix d'activités dans leur matinée : activités artistiques et culturelles, sportives, jeux, sorties, balades.
11h30	→	12h	Rangement. Temps de relaxation ou contes avant le repas afin de faire retomber la tension pour les maternels. Jeux de cour, jeux de coopération, jeux en toute autonomie. Passage aux toilettes.
12h	→	13h	Repas cantine ou extérieur. C'est un moment privilégié de discussions. Passage aux toilettes.
13h	→	14h	Une sieste pour les 3/4 ans dans leur salle, couchés sur des lits. Un repos pour les 4/5 ans, couchés le temps de la lecture d'une histoire. Un temps calme avec des ateliers en toute autonomie pour les 6/8 ans. Un temps calme avec des ateliers en toute autonomie et organisation des projets des 8/11 ans.
14h	→	16h	Proposition d'activités sportives ou sorties. Sport, jeux de coopération, jeux de compétitions, rallye, jeux de piste, inter-centres...
16h	→	16h15	Rangement du matériel. Passage aux toilettes.
16h15	→	17h	Goûter avec l'ensemble des enfants. Bilan de la journée. Rangement et nettoyage des tables et verres.
16h15	→	19h	Départ échelonné avec propositions de petits ateliers jeux extérieur ou intérieur. (Jeux sans matériel) Retour aux familles sur le déroulement de la journée.

PRESENTATION DE L'EQUIPE ACCUEIL PERISCOLAIRE

Nom	Prénom	Age	Qualification (diplôme obtenu)	Fonction (Directeur, Animateur, Personnel de service, Chauffeur...)	Statut : CDI, CDD, CEE, Stagiaire, Intervenant, au pair, Mise à disposition	Périodes	Groupe d'âge attribué	Ancienneté (aux PEP)	Durée hebdomadaire de travail (voir grille d'annualisation de la personne)
HOUVET	Corinne	54	BEATEP Activité sociale et vie locale	Directrice	Salariée Mairie mise à disposition	02/09/21 au 07/07/22	6/11 ans	+ 20 ans	35h
CRINIER	Elina	43	CAP Petite Enfance	Animatrice	CDD	02/09/21 au 07/07/22	3/5 ans	2 ans	19,90h
MONNIER	Nathalie	47	Agent de service		CDD	02/09/21 au 07/07/22		2 mois	18,51h

L'Accueil Périscolaire

La structure est ouverte le matin et le soir tous les jours sauf le mercredi.

2 animatrices sont présentes sur ce temps de fonctionnement.

L'accueil périscolaire est une transition entre l'école et la famille. Ce temps permet de proposer un accueil (car les parents travaillent) et de mettre en place des moments éducatifs.

Accueil du matin : de 7h à 8h20

La famille est accueillie par une animatrice à la porte du centre afin d'apporter des informations et de favoriser un échange.

L'enfant est accueilli dans l'une des 2 salles d'animation. Mais avant il est dirigé vers les sanitaires pour un lavage des mains.

Une animatrice pointe les enfants qui arrivent sur la feuille d'appel.

Il a la possibilité d'arriver avec son petit-déjeuner. Il a également la possibilité de se reposer, de s'allonger sur un lit s'il en trouve le besoin.

Promouvoir un accueil sécurisant

En laissant l'enfant agir à son rythme et selon ses désirs. Soit jouer seul ou avec les autres.

En permettant à l'enfant fatigué de s'allonger.

En proposant de venir avec son petit déjeuner et de prendre le temps de manger.

En proposant des activités à la carte pour que les enfants soient accueillis en douceur.

Les animatrices restent disponibles pour jouer, discuter, raconter des histoires....

Les enfants sont dirigés vers les sanitaires à 8h et se préparent ensuite afin de prendre le car à 8h15.

Accueil du soir : de 16h00 à 19h

Les animatrices récupèrent les enfants de la liste préalablement établie à l'école à 16h15.

1 animatrice les encadre dans le car qui les dépose à la porte de la structure. Un passage aux toilettes et lavage des mains avant la mise en place du goûter. C'est un moment de grande convivialité.

Proposer un moment de détente

En étant à leur écoute et en ouvrant la discussion lors du goûter.

En proposant des activités diverses et variées pour les enfants qui le désirent.

En proposant des espaces de jeux pour favoriser le jeu spontané (construction, poupées, jeux de société, livres, déguisements)

En mettant en place des jeux informels (jeux de ballons, jeux collectifs, jeu au city parc...)

Juste après le goûter, les maternels se dirigent dans leur salle où l'animatrice de référence propose des activités de création, des jeux, chansons, danses et autres.

Un endroit spécifique dans la salle des élémentaires est destiné pour que les enfants puissent effectuer leurs devoirs.

Départ échelonné.

DIAGNOSTIC	OBJECTIF(S) GENERAL (AUX)	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTION OU PROJET D'ANIMATION (thématique)	EVALUATION	
Liste des éléments qui caractérisent mon public Accueil de Loisirs	A quoi je veux parvenir ?	En faisant quoi ? (verbes d'action)	Cela se concrétise par :	Indicateurs qualitatifs Et/ou quantitatifs Qu'est-ce que j'observe pour savoir si l'objectif a abouti ?	Outils Comment je l'observe ?
Des enfants qui ont peu ou pas du tout accès à l'art et à la culture avec un grand A. Théâtre, cinéma, musées. Milieu rural donc pas d'infrastructures dans le périmètre à part la bibliothèque. Moins d'ouverture sur le monde. Beaucoup moins de possibilités d'approcher aux différents arts et à la culture depuis la pandémie. Problématique Amener les enfants à apprécier les arts et la culture de manière ludique.	Favoriser l'ouverture sur l'extérieur en entrant dans le monde des arts et de la culture Permettre la découverte et une ouverture d'esprit	Sensibilisation sur l'art et la culture Prise en compte des compétences de chacun : L'éveil artistique et culturel sera proposé en relation et grâce aux centres d'intérêts de chaque membre de l'équipe et des enfants. Chaque projet d'animation sera entouré par des partenaires pour faire vivre au maximum cette notion artistique et culturelle au sein de l'ALSH. La sensibilisation se fera grâce au partenariat avec la Bibliothèque de Béville le Comte et la Médiathèque d'Auneau. Avant chaque atelier, l'équipe apportera une sensibilisation, des éléments pour mieux comprendre les arts et la culture. Ainsi que la venue dans des infrastructures de proximité : cinéma, théâtre, musées.	Découverte et pratiques de l'art et la culture au niveau des 2 groupes : maternels et élémentaires. Les animations seront adaptées à l'âge des enfants. Un choix ou des techniques différentes seront mis en place. Rencontre avec des artistes amateurs et professionnels. Demande d'ouvrages. Mise en place de matériels adéquats pour les ateliers. Sorties bibliothèques et médiathèques. Documentaires, mises en place d'œuvres d'artistes au sein de l'ALSH. Recherche internet avec les enfants. Sorties cinéma, théâtre et musées.	A-t-on répondu aux besoins des enfants en matière de découverte et d'ouverture sur le monde artistique et culturelle ? Les enfants ont-ils été à l'aise dans les animations ? Relation entre l'enfant et l'artiste a-t-elle été bonne ? Relation entre l'enfant et les œuvres a-t-elle été intéressante ? Pertinence de l'approche des arts et de la culture. Impact des interventions des artistes et de l'équipe d'animation ainsi que les sorties cinéma, théâtre, musées.	Apport de connaissances. Une découverte diverse et variée de l'art et de la culture. Bonne communication. Sensibilité par rapport à l'art et à la culture. Investissement des enfants. Bien-être des enfants.

DIAGNOSTIC	OBJECTIF(S) GENERAL (AUX)	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTION OU PROJET D'ANIMATION (thématique)	EVALUATION	
Des enfants qui ont peu ou pas du tout accès à l'art et à la culture avec un grand A. Théâtre, cinéma, musées. Milieu rural donc pas d'infrastructures dans le périmètre à part la bibliothèque. Moins d'ouverture sur le monde. Beaucoup moins de possibilités d'approcher aux différents arts et à la culture depuis la pandémie. Problématique Amener les enfants à apprécier les arts et la culture de manière ludique.	Favoriser l'autonomie	En permettant les initiatives. En étant acteur de leurs activités. En permettant de déterminer des choix, des actes en toute sérénité. En permettant aux enfants de s'épanouir. En favorisant le développement harmonieux des enfants. En créant des espaces pour mieux vivre et utiliser l'art et la culture.	Faire soi-même Etre dans la proposition. Opportunités pour développer leurs qualités et leurs compétences. Opportunités à prendre des responsabilités. Mise en avant des enfants. Utilisation de leurs compétences et aptitudes. Aménagement des salles Décoration des espaces de vie.	Il y a-t-il des enfants qui ont des difficultés avec l'autonomie ? La prise de décision a-t-elle été optimale ? Les enfants ont-ils exprimé leurs envies facilement ? A-t-on laissé aux enfants la possibilité de s'exprimer comme ils avaient envies ? Les animations ont-elles été suffisantes pour acquérir une découverte, des techniques, de la dextérité ? Les animations ont-elles été pertinentes dans l'épanouissement	Temps d'échanges suffisants. L'agencement des salles efficace Le bien-être des enfants : l'enthousiasme. Nombre d'activités sur l'année. Finalité concrète des animations
	Favoriser l'épanouissement	En mettant en place des activités enrichissantes. En favorisant et en nourrissant l'expression artistique et culturelle. En permettant de s'exprimer. En utilisant leur potentiel qu'ils ont déjà. En acquérant des compétences. En mettant en place une pédagogie bienveillante.	Stimuler les sensibilisations et les émotions avec l'apport d'ateliers, de sorties, de rencontres. Utilisation de la spontanéité, de la perception des choses, de la motricité fine et d'une ouverture d'esprit. Accompagnement des enfants : aider les enfants à enrichir leurs productions sans faire à leur place. Les laisser avancer dans leurs expériences progressivement. Bien s'adopter à notre public.		

DIAGNOSTIC	OBJECTIF(S) GENERAL (AUX)	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTION OU PROJET D'ANIMATION (thématique)	EVALUATION	
Des enfants qui ont peu ou pas du tout accès à l'art et à la culture avec un grand A. Théâtre, cinéma, musées. Milieu rural donc pas d'infrastructures dans le périmètre à part la bibliothèque. Moins d'ouverture sur le monde. Beaucoup moins de possibilités d'approcher aux différents arts et à la culture depuis la pandémie. Problématique Amener les enfants à apprécier les arts et la culture de manière ludique.	Favoriser la créativité	En éveillant les enfants à l'art et à la culture. En s'exprimant dans et avec les arts. En développant la créativité, la motricité, l'imaginaire et la curiosité à travers des activités. En captant les enfants sans les forcer. En proposant des projets de qualité. En accédant aux techniques et aux savoir-faire.	Projets d'animation et atelier sur la photographie, peinture, arts plastiques, danse, chansons, contes. Mises en places d'activités artistiques adaptées à l'âge et aux centres d'intérêts. Mise en place d'activités qui utilisent les 5 sens. Mettre en place la meilleure approche pour que les enfants investissent les arts et la culture. L'expérimentation et la pratique Se fera dans chaque discipline.	Créer une dynamique Est-ce que tous les enfants ont participés aux différents projets sur l'art et la culture ? Les propositions d'activités de création et d'expérimentation ont-elles été appréciées ? Nombre d'activités liées au thème Les enfants ont-ils été intéressés ?	Bilan et discussion Observation sur les acquis Finalité concrète des animations : Photos, vidéo, exposition, spectacle.
	Favoriser l'imaginaire	En découvrant l'art et la culture : les regarder, les écouter et les pratiquer. En cultivant l'émerveillement.	Mise en place d'ateliers pour créer, peindre, modeler, sculpter, couper, coller, dessiner. Mises en place d'ateliers pour s'amuser autour des couleurs, formes, textures, 3D. Place à l'interprétation et à la pratique .	Les animations sur l'art et la culture ont-elles apportées quelque chose ? Enthousiasme des enfants	Intégration des enfants dans le thème : les arts et la culture Participation active dans les différents domaines.

DIAGNOSTIC	OBJECTIF(S) GENERAL (AUX)	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTION OU PROJET D'ANIMATION (thématique)	EVALUATION	
Des enfants qui ont peu ou pas du tout accès à l'art et à la culture avec un grand A. Théâtre, cinéma, musées. Milieu rural donc pas d'infrastructures dans le périmètre à part la bibliothèque. Moins d'ouverture sur le monde. Beaucoup moins de possibilités d'approcher aux différents arts et à la culture depuis la pandémie. Problématique Amener les enfants à apprécier les arts et la culture de manière ludique.	Favoriser la socialisation	En permettant le développement personnel. Les enfants vont se découvrir à travers l'art. Cela va renforcer l'estime de soi. Et l'idée que l'on peut se faire de soi-même. En se découvrant des compétences et des centres d'intérêts.	Donner les moyens aux enfants de s'exprimer et de se mettre en avant. Elaboration d'œuvres communes afin de promouvoir le « Vivre ensemble ».	Est-ce que les enfants ont pris plaisir à s'exprimer et à se mettre en avant ?	Aisance Ecoute
		En permettant le développement social. Les enfants vont apprendre à faire ensemble, à coopérer avec les autres. En donnant leurs avis et en écoutant les autres.	Mise en place de moment de discussion pour parler d'une œuvre ou pour connaître le ressenti de chacun par rapport à celle-ci.	Il y a –t-il eu une concrétisation d'œuvres communes ? Les moments d'échanges culturels ont-ils été suffisants ?	Règles de vie respectées Observation sur le vivre ensemble
		En instaurant un climat de confiance pour que l'enfant s'exprime aisément dans les différents arts.	Instauration de règles communes dans toutes les activités artistiques. Participation active des enfants. Mise en place d'une dynamique de groupe.	Les enfants ont-ils eu une certaine aisance ? Les règles ont-elles été appliquées ? Investissement important ou pas ?	Temps d'échanges Bien-être des enfants



Les intérêts de ces différents projets.

L'art et la culture comme outil éducatif

Encourager la participation de tous les enfants à la vie artistique et culturelle par l'acquisition de connaissances, de savoir-faire et de pratiques.

Cela se fera grâce à l'intervention d'artistes professionnels ou amateurs et les compétences de l'équipe d'animation.

Des sorties au musées, cinéma et théâtre apporteront également une vision artistique.

Nous utiliserons la photographie, le théâtre, le conte, la danse, la musique et les arts plastiques pour aller vers une éducation artistique et culturelle.

Les valeurs éducatives seront la base de notre projet pédagogique.

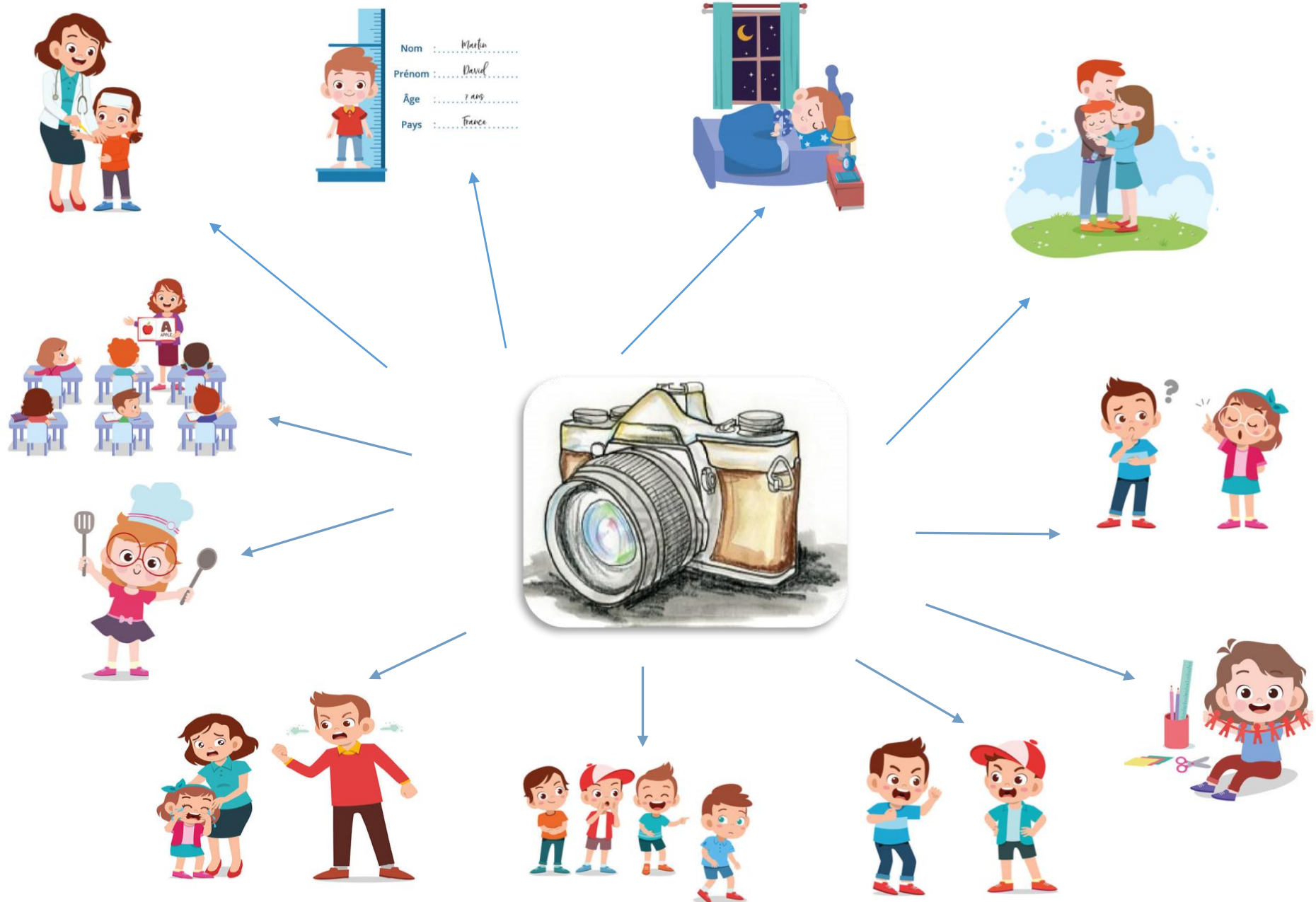
Dans les différents projets, nous valoriserons :

- La créativité
- La curiosité
- L'expérimentation individuelle et collective

L'art et la culture apporteront une ouverture de l'esprit, une ouverture sur le monde, une socialisation, des échanges et de la communication. Ce sera une source de créativité et d'épanouissement. L'art et la culture permet de se construire, de se développer.

Projet 1

« Faire parler un droit de l'enfant..... Avec la photographie »



Date :

Les mercredis de décembre

De 10h à 12h et 14h à 16h

Idée générale :

Mettre en relation aussi bien des connaissances techniques de la photographie, un apport artistique et de la pédagogie des Droits de l'enfant.

Sur le principe d'un Photobooth, les enfants seront photographiés avec des accessoires fabriqués par eux même et en sollicitant des émotions qui caractérisent les droits de l'enfant. Une exposition sera réalisée.

Ensuite par 2, les enfants s'exprimeront oralement sur ce qu'ils ressentent sur chacun de ces droits. Une vidéo sera réalisée.

Public :

1 groupe de 20 élémentaires en sous groupe

Moyens humains :

- 1 photographe professionnel qui a l'habitude de travailler avec et auprès des enfants.
- 2 animateurs

Moyens matériels :

- 1 studio photo installé dans l'ALSH
- 1 photobooth
- Matériel de photographie
- Matériel informatique pour les clichés
- Matériel d'impression
- Camescope

Moyens financiers :

Un budget de 300 € couvrent les frais du prestataire, l'installation d'un studio au sein du centre, l'utilisation de matériel de photographie et l'envoi des clichés.

Objectifs généraux :

- Favoriser l'ouverture culturelle et artistique
- Favoriser le vivre ensemble
- Valoriser la créativité

Objectifs opérationnels :

- Favoriser la découverte de la photographie et des droits de l'enfant
- Organiser des moments d'échanges et d'expérimentation sur les moments de la photo et de la vidéo
- Responsabiliser les enfants

- Faire vivre une animation artistique et culturelle ensemble
- Mettre en avant le langage du corps et surtout celui du visage
- S'exprimer sur les droits avec sensibilité
- Mettre en avant la bienveillance

Déroulement du projet :

La journée sera structurée avec plusieurs étapes :

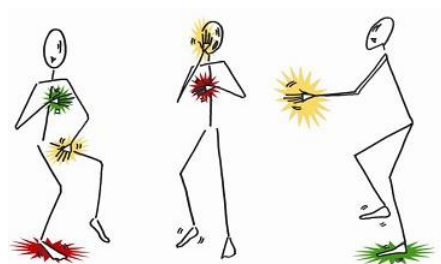
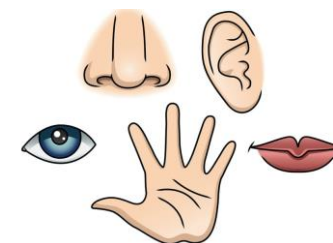
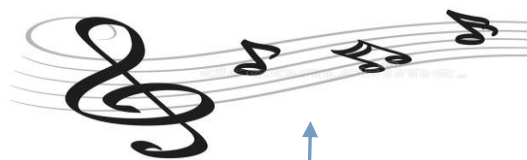
- Découverte de l'appareil photo (flash, réflecteur, boîte à lumière, trépied, réglage, les plans.....)
- L'intervenant partagera sa maîtrise technique et initiera les enfants à la pratique de la photographie.
- Expérimentation et manipulation. Chaque enfant aura la possibilité d'utiliser un appareil polaroïde afin de jouer à l'apprenti photographe.
- Sensibilisation sur les 10 droits de l'enfant primordiaux. (avec l'aide d'une petite vidéo de l'UNICEF, les enfants vont se remémorer les 10 droits
- Création des groupes d'enfant t pour représenter les 10 droits par rapport à leur sensibilisation ou par rapport à leur choix
- Mise en scène. L'équipe accompagnera les enfants dans leur mise en scène, dans leurs déplacements afin de valoriser au mieux les 10 droits de l'enfant
- Trouver les meilleures expressions du visages, les décors et pictogrammes afin de mieux les représenter
- S'exprimer sur un droit sans la parole, juste avec l'image.
- Par 2, les enfants s'exprimeront sur un droit en donnant leur ressenti. Ce moment sera filmé afin d'avoir un court métrage.

Evaluation :

- A-t-on atteint nos objectifs pédagogiques ?
Si non, qu'est ce qui a fait que l'un ou les 2 objectifs n'ont pas été atteints ?
Qu'est ce qui serait souhaitable de modifier pour une prochaine réalisation de projet photo ?
- Est-ce que tous les enfants sont rentrer dans le projet ?
- A-t-on suffisamment été attentif sur la notion du vivre ensemble
- A-t-on faciliter les choses pour mettre en avant les enfants de l'objectif ?
- La production de photos sur les 10 droits a-t-elle été concluante ?
- Les enfants se sont-ils prêtés au jeu de la vidéo ?

Projet 2

Contes et musique



Date :

De Janvier à Avril Deux mercredis par mois
De 10h à 12h pour les maternels et 14h à 16h pour les élémentaires

Idee générale :

Pour les maternels, faire entrer les enfants dans l'univers des contes. Se laisser traverser par des images et des émotions. Grâce aux contes, les enfants découvriront le monde. La conteuse fera connaître des contes traditionnels dans un 1^{er} temps et ensuite les enfants se lanceront dans un atelier de fabrication de maracas avec lesquels ils accompagneront les contes.

Pour les élémentaires, les enfants auront une sensibilisation aux contes traditionnels. Ils vont apprendre à instrumentaliser les contes avec des percussions corporelles. Pas d'instruments de musique, juste son corps et ses sens. Ils seront dans une dynamique de partage et d'écoute. Ils apprendront à faire naître des rythmes en tapant sur ou avec des parties de leurs corps. Tous ces apprentissages permettront de créer un mini spectacle en fin d'année.

Public :

1 groupe de 16 maternels
1 groupe de 20 élémentaires en sous groupe

Moyens humains :

- 1 conteuse professionnelle qui a l'habitude de travailler avec et auprès des enfants.
- 2 animateurs

Moyens matériels :

- Livres de contes
- Matériel éducatif de création
- Décors et costumes

Moyens financiers :

En attente du devis.

Objectifs généraux :

- Favoriser l'ouverture culturelle et artistique
- Faire entrer tous les enfants dans l'univers des contes
- Favoriser l'imagination

Objectifs opérationnels :

- Se créer tout un univers de contes
- Favoriser l'expression (se mettre en avant avec la voix, l'intonation, les gestes, le regard et le rythme).

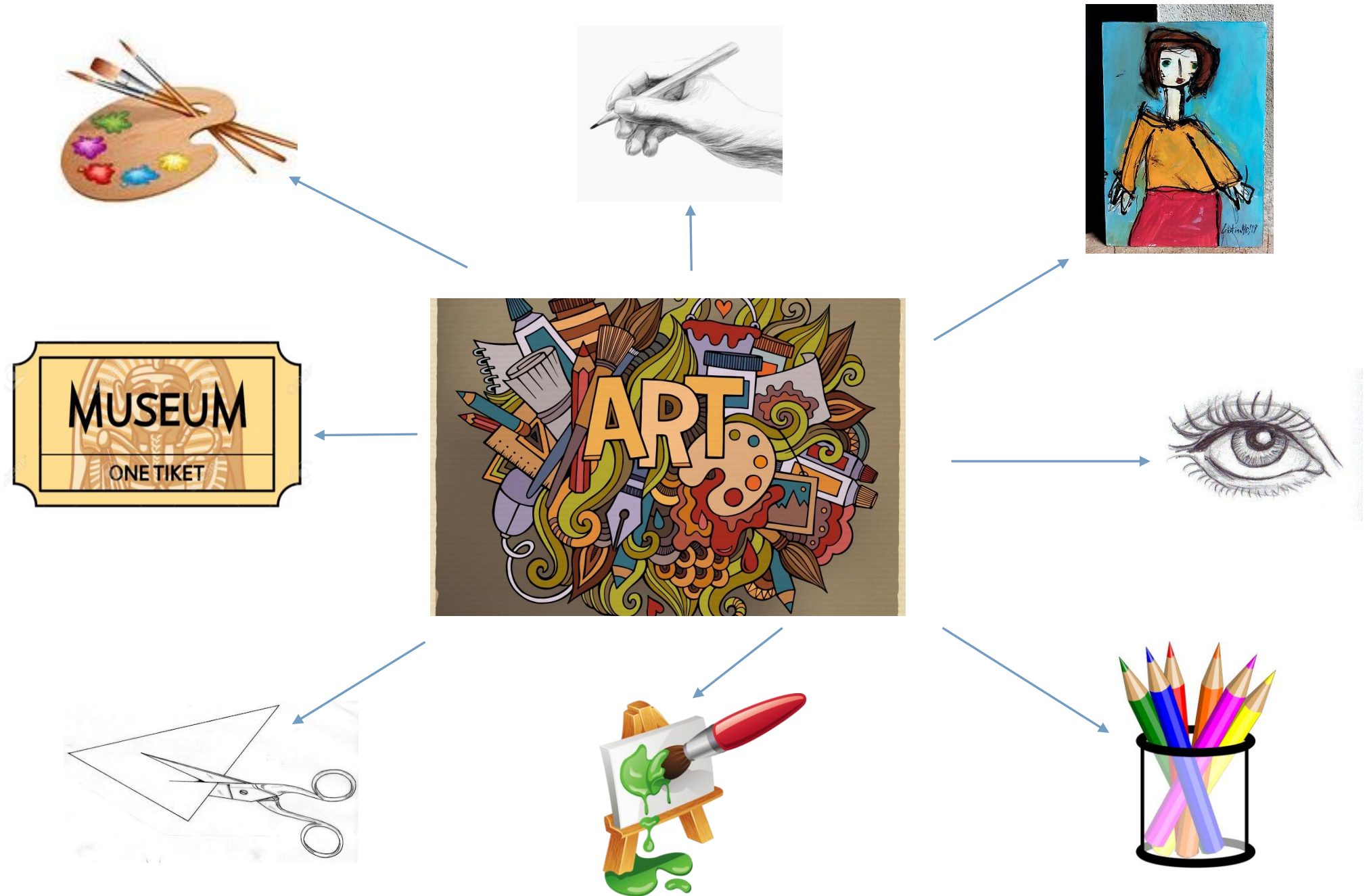
- Stimuler l'éveil et la coordination
- Développer le langage corporel et sonore
- Développer l'écoute et le respect des autres en pratiquant ensemble

Déroulement du projet :

Les différentes étapes sont en cours de réflexion.

Projet 3

Les arts plastiques



Date :

De Septembre 2021 à juin 2022 Deux mercredis par mois
De 10h à 11h pour les maternels et 10h à 12h pour les élémentaires

Idée générale :

Faire entrer les enfants dans le monde des Arts Plastiques. Ils seront amenés à découvrir différentes œuvres d'arts (tableaux, sculptures) et différents artistes grâce à des apports documentaires, livres et visite musées.

Ils vont s'approprier les arts plastiques en utilisant tous leurs sens. S'amuser avec l'espace, les couleurs, les formes et les textures. Une pratique régulière sera nécessaire pour acquérir des techniques et pouvoir ainsi mettre en place une exposition d'art en fin d'année.

Public :

1 groupe de 16 maternels en sous groupe
1 groupe de 20 élémentaires en sous groupe

Moyens humains :

- 1 graffiste
- 1 animatrice formation d'arts plastiques
- 4 animateurs

Moyens matériels :

- Matériel d'arts plastiques

Moyens financiers :

Un budget de 500 € couvrent le matériel nécessaires pour entreprendre des ateliers de graphisme, sculpture et arts plastiques.

Objectifs généraux :

- Favoriser l'ouverture culturelle et artistique
- Faire entrer tous les enfants dans le monde des arts plastiques
- Favoriser l'imagination et la curiosité

Objectifs opérationnels :

- Favoriser la découverte des arts plastiques et de quelques artistes peintres et sculpteurs.
- Favoriser l'expression
- Stimuler l'éveil, la curiosité pour encourager les enfants à être créatif.
- Développer le sens critique d'une œuvre par l'observation, la description orale.
- Se saisir de techniques pour renforcer la motricité fine, en mettant en place une diversité d'ateliers.
- Utilisation de matières diverses et variées.
- Mise en place d'ateliers graphismes, aquarelle, sculpture, scrap, pic collage.

Déroulement du projet :

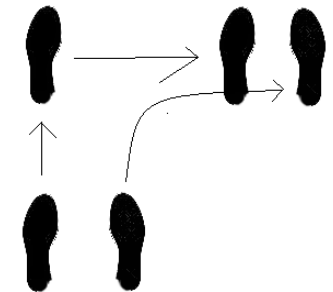
Avant chaque séance d'arts plastiques, une sensibilisation sera faite sur l'œuvre, l'artiste ou la technique qui sera abordée ce jour là. Nous transmettrons des connaissances ainsi les enfants s'ouvriront à de nouveaux apprentissages. Avec eux, les salles seront décorées avec des œuvres d'artistes légendaires. Celles-ci stimuleront la curiosité et le sens d'observation. La pratique d'arts plastiques tout au long de l'année favorisera un certain nombre de productions qui permettront de faire une exposition.

Evaluation :

- A-t-on atteint nos objectifs pédagogiques ?
Si non, qu'est ce qui a fait que l'un ou les 3 objectifs n'ont pas été atteints ?
Qu'est ce qui serait souhaitable de modifier pour une prochaine approche des arts plastiques ?
- Est-ce que tous les enfants sont rentrés dans le projet ?
- A-t-on suffisamment été attentif sur la notion du vivre ensemble ?
- A-t-on facilité les choses pour permettre aux enfants de s'approprier les arts plastiques ?
- La production d'œuvres a-t-elle été concluante ?
- Les enfants se sont-ils investis dans chacune des productions ?
- Il y a-t-il eu une progression dans leurs productions ?

Projet 4

La danse



Date :

De Avril 2022 à juin 2022

Deux mercredis par mois

De 10h à 11h pour les élémentaires

Idée générale :

Faire entrer les enfants dans le monde de la danse. Ils seront amenés à découvrir la zumba.

Cela se fera par des jeux rythmés dans un 1^{er} temps, une découverte de leur corps et le fait de s'amuser à bouger sur de la musique.

Elle les amènera à prendre confiance en eux et d'avoir une meilleure estime d'eux. L'intervenante apprendra aux enfants à mettre en scène des chorégraphies en vue d'une représentation.

Public :

1 groupe d'élémentaires désireux de danser sur de la zumba

Moyens humains :

- 1 professeur de zumba professionnel
- 2 animatrices qualifiées en danse.

Moyens matériels :

- Matériel de musique (enceintes et hifi)

Moyens financiers :

Un budget de 400 € couvrent les frais du prestataire et de matériels nécessaire pour la pratique et pour la représentation d'un spectacle.

Objectifs généraux :

- Favoriser l'ouverture culturelle et artistique
- Faire entrer les enfants dans le monde de la danse
- Développer les capacités motrices et rythmiques.

Objectifs opérationnels :

- Favoriser la découverte de cette danse
- Favoriser l'expression corporelle : découverte de leur corps.
- Pratique individuelle et collective.
- Aménagement des salles pour se mouvoir dans l'espace facilement.
- Mise en place de moyens pour Vivre, sentir la musique pour danser.
- Se mettre en avant, sur scène
- Situation d'écoute et de concentration pour retenir les pas et gestes.

Déroulement du projet :

Un échauffement est nécessaire avant chaque séance de danse. Pour cela les enfants vont apprendre à se déplacer dans l'espace en effectuant des gestes et en utilisant leur corps.

Des exercices vont leur permettre d'utiliser toutes les parties de leur corps.

Des jeux seront instaurés afin de faciliter l'approche de la danse.

Ensuite viendra l'expérimentation avec la mise en place progressive de plusieurs techniques ou pas.

Une fois que toutes les techniques seront assimilées, les enfants vont répéter leur chorégraphie afin de faire une représentation à la fin de l'année.

Evaluation :

- A-t-on atteint nos objectifs pédagogiques ?
Si non, qu'est ce qui a fait que l'un ou les 3 objectifs n'ont pas été atteints ?
Qu'est ce qui serait souhaitable de modifier pour une prochaine approche de la danse ?
- Est-ce que tous les enfants sont rentrer dans le projet jusqu'au bout ?
- A-t-on suffisamment été attentif sur la notion du vivre ensemble ?
- A-t-on faciliter les choses pour permettre aux enfants de s'appropriier la danse ?
- La création d'une chorégraphie a-t-elle été concluante ?
- Les enfants se sont-ils investis dans chacune des séances de danse ?
- Il y a-t-il eu une progression et enfin des acquis ?

Nos partenaires

Liste de nos partenaires pour nos projets artistiques et culturels

- Photographe professionnel
- Conteuse professionnelle
- Zumba
- Graphistes amateurs
- Animatrices avec qualification dance

Liste de nos partenaires pour nos activités liées au thème : L'art, la culture et moi !

- Bibliothèque de Béville le Comte
- Médiathèque Espace Dagron d'Auneau
- Théâtre Portail Sud à Chartres

Filles/Garçons

Objectifs :

- Proposer des animations mixtes. Ne pas faire de stéréotypes.

Les filles peuvent participer à des activités sportives, artistiques ou manuelles au même titre que les garçons et vice-versa.

L'équipe mettra en place des activités qui favorisent la mixité avec un fonctionnement d'égalité des sexes.

L'équipe a relevé en réunion le fait que les enfants ont les mêmes besoins, c'est-à-dire s'amuser, découvrir qu'il soit fille ou garçon.

- Vivre ensemble

C'est-à-dire valoriser le respect. Que tout le monde adopte un comportement respectueux.

Elaborer des règles de vie et de fonctionnement, des toilettes filles et des toilettes garçons respectifs au sexe de l'enfant.

- Favoriser l'épanouissement de chacun

Mettre en avant les compétences et les capacités des filles et des garçons.

Dans nos équipes d'animation, attention aux comportements de domination.

Le bien-être de chaque enfant

Il faut assurer la sécurité physique et affective. Chaque membre de l'équipe sera soucieux du **bien-être de chaque enfant**.

De par notre présence, notre disponibilité, notre capacité d'écoute, de notre respect et par notre vigilance.

Donc, par conséquent, aucun animateur n'aura son portable à son oreille sur les moments d'animation.

Sur les temps de jeux et d'activités libres, un animateur sera toujours positionné dans la salle afin d'agir à toute éventualité et ayant un rôle d'observateur.

L'animateur doit-être capable de procurer les premiers soins et d'alerter les secours si nécessaires. En réunion de début d'année, nous reverrons notre positionnement et notre agissement lors d'incident ou d'accident.

Rappeler aux enfants de se laver les mains à l'arrivée, à la sortie des toilettes, à la fin d'une activité et au départ. (COVID).

Utilisation et jet de mouchoirs dans la poubelle, éternué dans sa manche.

Agir contre l'obésité, faire en sorte que l'enfant ai une quantité raisonnable d'aliments. Ne pas lui donner un troisième tour de goûter si cet enfant présente des soucis de poids. En parallèle, avoir la possibilité de proposer des activités avec des thèmes sur l'Education à l'alimentation.

L'équipe permettra à chaque enfant de circuler librement dans le centre, de salle en salle. Nous fixerons un peu plus de règles et un aménagement un peu plus réfléchi pour une circulation plus aisée. L'enfant se sentira comme chez lui avec l'apport des chaussons.

L'enfant acteur de ses loisirs

La journée du mercredi sera structurée avec temps de jeux et d'activités. Ces moments se font en toute autonomie.

- 1 - Les jeux ou activités libres qui permettent à l'enfant d'apprendre seul en jouant. L'animateur est en retrait sur un moment d'observation.
- 2 - Les jeux ou activités encadrés qui permettent à l'enfant de découvrir et d'avoir des connaissances par l'animateur.

Jeux ou activités libres

C'est un moment où l'enfant va jouer, se découvrir seul ou avec d'autres sans l'adulte à des jeux ou activités qu'il a envie sur le moment.

L'animateur devra structurer et organiser les lieux en amont de façon à offrir aussi des opportunités de jeux ou d'activités.

Il faut créer un climat de confiance entre l'enfant et l'animateur.

L'animateur doit offrir un espace de jeux, de créativité, d'imagination en libre accès. Là où il va s'inventer un monde, ouvrir son imaginaire. Un lieu sans contraintes.

L'enfant pourra ainsi plus facilement prendre des initiatives.

L'animateur doit laisser grandir l'enfant comme il le désire.

Jeux ou activités encadrés

C'est un moment où l'enfant va découvrir, apprendre grâce aux apports pédagogiques et éducatifs de l'animateur.

L'animateur va développer chez l'enfant des compétences.

L'animateur va proposer des jeux et activités stimulants et variés qui favoriseront des capacités chez l'enfant.

Les jeux ou activités devront être suffisantes chaque mercredi afin de donner le choix à l'enfant.

L'animateur va aider l'enfant à faire seul.

L'animateur va instaurer des règles de vie pour le bon déroulement de ses activités en groupe.

L'ALSH de l'intégration à l'inclusion

Accueillir un enfant en situation de handicap fait partie intégrante de nos fonctions.

L'accueil doit avant tout respecter les règles de sécurité en adoptant un cadre rassurant.

Le handicap doit-être abordé dans les réunions d'équipe.

L'alsl peut accueillir des enfants en situation de handicap sur les mercredis, vacances et périscolaire.

Le processus d'accueil nécessite 3 étapes et associe en permanence les familles.

AVANT :

- Rencontre avec les familles et l'organisateur et rencontre avec les familles et l'équipe d'animation afin de mieux connaître l'enfant.
- Etablir une sorte de diagnostic : cadre familial, connaissance des troubles de l'enfant, ce qui l'aime faire, ce qu'il déteste, ce dont il a peur, la prise en charge éventuelle...)
- On définit alors la conduite à tenir pour les animateurs.

PENDANT :

- Un accueil préparé en privilégiant le visuel si nécessaire (photos).
- Désignation d'un animateur référent.
- Un dialogue quotidien avec la famille.
- Utilisation d'outils pédagogiques si nécessaire.

APRES :

- On évalue l'accueil de l'enfant lors des réunions d'équipe.
- On réajuste si besoin notre approche ou notre façon de faire.
- On communique avec la famille et l'organisateur

Code de bonne conduite de l'animateur

- Je dois m'adresser aux familles, aux enfants, aux membres de mon équipe et aux différents interlocuteurs avec respect et politesse.
- Je dois avoir une attitude accueillante et un comportement exemplaire.
- Je dois renvoyer une bonne image de moi : tenue vestimentaire par ex.
- Je dois montrer aux familles que je suis responsable **à tout moment** des enfants qui me sont confiés tant au niveau sécurité que moral.
- Je reste masqué toute la journée pour la santé de tout le monde (COVID).
- Je respecte mes heures de travail : ponctualité.
- Je n'exagère pas sur ma pause cigarette.
- Je respecte les lieux et le matériel.
- Je dois proposer des animations en cohérence avec les valeurs des PEP et adaptées aux différentes tranches d'âges.
- Je dois véhiculer des valeurs justes et de partage.
- **Je dois rester attentif : le portable est une vraie nuisance.**
- Pour la sécurité des enfants, les téléphones portables sont interdits pendant toute la prise en charge du public. Il sera possible de l'utiliser uniquement sur des temps ponctuels pour un apport d'aide aux animations ou pour une utilisation personnelle qu'en cas d'urgence.